

COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur DALLA MOTTA Giuseppe, Maire en suite de convocation du 24 septembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM CLAIRET Yves, MONPAYS Clotilde, CANIS Claire, STOMKA Séverine.

Étaient absents excusés : M. MARTINÉ Daniel (procuration à M. DALLA MOTTA Giuseppe), Mme DEHAINE Françoise (procuration à Mme STOMKA Séverine), FERMAUT Yann (procuration à M. CLAIRET Yves), M. VALETTE David.

Secrétaire de séance : Mme MONPAYS Clotilde

Osartis-Marquion : prolongation de la Convention Territoriale Globale

Monsieur le Président informe l'assemblée de l'engagement de la Communauté de Communes Osartis-Marquion, en partenariat avec la CAF et la MSA, dans une Convention Territoriale Globale (CTG) pour la mise en place d'un projet social de territoire, pour la période 2022-2025.

La CAF a souhaité procéder à une prolongation de la CTG passant de décembre 2025 à décembre 2026, laissant ainsi un laps de temps supplémentaire à la mise en place d'actions sur le territoire de la Communauté de Communes Osartis-Marquion.

Il propose au conseil municipal de donner son accord sur la prolongation de la CTG.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal donnent leur accord sur la prolongation de la CTG.

Repas communal

Concernant le repas communal du 18 octobre 2025, le conseil municipal décide :

- Repas offert aux habitants de la commune âgés de 62 ans et plus, ainsi qu'aux conseillers municipaux et leurs conjoints.
- Le tarif pour les moins de 62 ans et les extérieurs sera de 35 €

La prestation sera assurée par la boucherie Dupont de Biache-Saint-Vaast (31,90 € le repas).

Travaux

Exposé de Mme MONPAYS Clotilde concernant l'étude de travaux à réaliser pour la préservation de l'église.

Etude pour 13 520 € HT, subventionnée à 80% par le Département (commission en juin 2026).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte que la commune fasse une demande de subvention pour la réalisation de l'étude.

Questions diverses

- Colis de Noël : le conseil, à l'unanimité, décide de renouveler le colis offert en 2024. Date de distribution à prévoir lors du prochain conseil municipal
- Après-midi Halloween sur le thème du casino le mercredi 29 octobre à 15h00 à la salle polyvalente.
- Cérémonie du 11 novembre à 11h au monument aux Morts
- Marché de noël le 23 novembre
- Soirée patoisante organisée par le comité des fêtes le 28 novembre
- Noël des enfants le 20 décembre. Le conseil, à l'unanimité, décide, pour 2025, la somme de 20 € par enfant en raison de l'annulation du spectacle.

Le Maire,
Daniel MARTINÉ

